



COMMENT PRÉPARER LA CONTAMINATION

OGM • Le 19 juin, une caravane cycliste anti-OGM partira de Pully (VD) pour rallier Reckensholz (ZH) huit jours plus tard, sur le parcours reliant les deux champs d'essai de culture OGM en plein air. L'occasion, pour les militants, de décrypter le discours des experts sur la coexistence entre cultures OGM et conventionnelles.

COLLECTIF «ACTION GÉNÉREUSE CONTRE LES CHIMÈRES TRANSGÉNIQUES»*

La «newsletter» du Programme National de Recherche 59¹ sur les plantes génétiquement modifiées (PGM) est un outil de communication au contenu ahurissant, d'où transpire un message à peine voilé sur l'ambition réelle de ce programme. Nous tentons ici de décrypter le premier numéro, libellé «Coexistence».²

La question qui se pose est: comment faire 'coexister' les PGM avec les plantes conventionnelles? L'éditorial justifie déjà l'utilisation des PGM: 'la modification de plantes par le génie génétique ouvre des possibilités qui vont bien au-delà de la sélection traditionnelle.'³ Voilà qui annonce la couleur...

Spéculer sur l'avis des agriculteurs

Le premier projet, «coexistence: répercussions économiques», promet d'être utile au calcul du 'potentiel coût-bénéfice' et de 'la rentabilité' pour diverses PGM. À l'aide d'un logiciel, il devrait être possible de prédire comment se comportent les agriculteurs suisses face à cette nouvelle technologie.⁴

'L'avis des agriculteurs est requis', 60 agriculteurs sont sondés, mais ils semblent avoir des 'difficultés dans la formation de l'opinion' et on préjuge que c'est 'un domaine dont ils ne peuvent guère juger'. Faut-il avoir essayé les OGM pour pouvoir en juger? «Si tu ne goûtes pas, tu ne peux pas savoir si c'est bon», comme on dit aux enfants...

'Les agriculteurs n'arrivent que très mal à se mettre dans la situation de la coexistence. Et ils ne peuvent pas encore évaluer ce que le génie génétique pourrait effectivement leur apporter. Trop de questions sont encore sans réponses.' Questions d'ordre surtout économique: 'prix des matières premières et des produits agricoles, économise-t-on vraiment sur les engrais et les pesticides... Mais plus loin l'on constate qu' à l'heure actuelle, les agriculteurs préféreraient renoncer à l'utilisation du génie génétique dans l'agriculture. Ils craignent de devenir dépendants de l'industrie des semences. (...) Ils ont peur que les organismes nuisibles deviennent à long terme résistants.'

Ces réticences qui sont parfaitement rationnelles sont systématiquement discréditées, avec des termes subjectifs comme 'préférence, attitude, crainte, incertitude, avoir peur', une manière de disqualifier les agriculteurs-trices qui ne sont pas des «scientifiques objectifs». Mais qui, par contre, sont sur le terrain et voient bien les problèmes que les OGM vont leur apporter.

Si les agriculteurs 'ont une préférence pour l'utilisation du génie génétique dans l'agriculture', on dit qu' 'ils sont ouverts à la «nouvelle technologie», mot-déclat auquel on est censé adhérer positivement. Le responsable du projet pense que 'si les personnes plus jeunes

s'intéressent plus au sujet que les plus âgées, cela tient au fait que les personnes plus âgées ne se sentent plus personnellement concernées'. Il tente de flatter les jeunes avec l'image «jeunes = progressistes, vieux = rétrogrades», pour les rallier au «progrès».

Dans le sous-titre «Actuellement encore plutôt sceptique», on sent bien l'espoir que 'l'incertitude' glisse vers 'l'acceptation'. Conclusion: 'Il s'avère aussi que les préférences d'aujourd'hui se laissent influencer dans le futur, lorsque le cadre juridique et les obstacles à l'entrée et à l'abandon sont connus dans tous les détails'. Cette phrase machiavélique est l'aveu du but réel du PNR 59: permettre la dissémination des PGM en Suisse. Cela confirme les soupçons qu'on a en découvrant ses volets sociologiques⁴.

Contamination de semences

Un projet 'visé à établir une base pour la détermination de valeurs limites de contamination des semences. (...) De telles valeurs sont indispensables pour la coexistence de plantes conventionnelles et transgéniques'. L'exiguïté du territoire agricole suisse pose problème, le pollen ne s'arrêtant ni aux frontières du pays ni à celle des propriétés agricoles. Ainsi, en balayant d'office le 0%, il ne s'agit pas d'empêcher, mais de légiférer.

Une des ambitions est de créer un logiciel pouvant 'être employé pour calculer la contamination transgénique de produits et pour déterminer des valeurs limites'. On remercie la recherche publique...

Un chercheur présente un cas où, si les agriculteurs n'arrosent pas leurs champs quand il le faut, ce sera de leur faute s'ils sont contaminés! Car dans les variétés hybrides modernes de maïs, la 'floraison synchrone peut être perturbée lorsque les cultures ne sont pas minutieusement

soignées, en particulier lorsque le champ manque d'eau peu avant la floraison. (...) Le risque de pollinisation étrangère, aussi par du maïs transgénique poussant à proximité, augmente. Les agriculteurs sont donc appelés à bien soigner leurs cultures.'

Bidouillages juridiques

On apprend que 'dans une agriculture orientée vers la productivité, où l'on cherche à maintenir les variétés aussi pures que possible, il n'est pas désirable que la diversité génétique soit préservée'. Bel aveu de ce à quoi les chercheurs sont prêts à renoncer au nom de la productivité.

'Les lois suisses suffisent-elles à assurer la coexistence? (...) Un projet du PNR 59 vise à élaborer des solutions pour les conditions légales de la coexistence, assurant ainsi la sécurité juridique.' La pierre angulaire de cette «sécurité» est le seuil au deçà duquel il n'y a pas contamination au sens légal du terme, même si de fait il y en a bel et bien une. Les pollens de colza peuvent voyager une vingtaine de kilomètres, ceux de maïs une dizaine. De ce fait, 'des formes agricoles tant traditionnelles que fondées sur la technologie génétique' ne sont pas 'aptées à exister en parallèle',

autrement qu'avec des valeurs limites de contamination.

'Il faut par exemple empêcher que le producteur qui renonce à l'utilisation d'OGM puisse être poursuivi en justice pour culture illégale d'OGM, lorsque des OGM de culture se sont disséminés de manière incontrôlée sur ses terres. Inversement, un producteur doit être en droit de cultiver une PGM autorisée à côté d'un producteur biologique, sans crainte de poursuite judiciaire ou de menace à son activité.' Drôle de casse-tête juridique, alors que tout-e paysan-ne devrait avoir le droit d'exiger la non-contamination de son champ. On essaie ici de supprimer ce droit, plutôt que de prévenir l'agression!

Bientôt les OGM bio?

'Sans mentionner de mesures concrètes' - histoire d'éviter de soulever un tollé? - 'on peut dire que la loi sur le génie génétique devra être complétée et que certains règlements actuellement en vigueur devront être optimisés.' Puis on avoue à demi-mot que la 'valeur seuil pour la déclaration du contenu en OGM (...) de seulement 0,1% pour les produits biologiques' pose un problème. Cultiver des PGM en Suisse c'est condamner la production biologique.

UNE CARAVANE DÉNONCE

La caravane cycliste contre les OGM et pour une agriculture autonome, paysanne et écologique est organisée en Suisse pour la deuxième année consécutive. Elle sillonnera les routes du samedi 19 au dimanche 27 juin 2010. Une soirée d'information est prévue vendredi 18 juin, dès 17 h 30, à l'Espace autogéré à Lausanne, (rue César-Roux 30, 1005 Lausanne), avant le départ le lendemain. La caravane parcourra ensuite la distance séparant les deux champs d'essai de culture OGM en plein air, de Pully (VD) à Reckensholz (ZH), à la rencontre des réseaux locaux qui s'engagent dans les alternatives et la résistance. Pour y participer ou prendre contact, on peut trouver les informations nécessaires sur www.caravane-anti-ogm.ch. LE COLLECTIF



«Le débat sur la contamination risque d'endormir la contestation en la détournant sur une illusoire amélioration du contrôle, soit une question purement technico-sanitaire.» La caravane anti-OGM devant l'entrée du champ expérimental de Pully, en mai 2009. KEYSTONE

Un débat biaisé

Le débat sur la contamination risque d'endormir la contestation en la détournant sur une illusoire amélioration du contrôle, soit une question purement technico-sanitaire. Toutefois il y a des dangers certains, comme la totale dépendance des agriculteurs-trices envers l'industrie, avec la fin du «privilege» qu'est le droit à ressemer leurs propres semences (déjà mis à mal avec les hybrides). Ou alors, les quantités de pesticides qui augmentent, normal quand les mêmes firmes produisent l'OGM et son herbicide associé. Ce sont des raisons suffisantes pour refuser toute dissémination.

Le graphisme de la Newsletter, avec ses petits points vert foncé dans les parcelles vert clair et l'inverse, ne nous fera pas croire que la coexistence est possible. «Il s'agit de faire désirer des OGM (les «bons», bien sûr) comme on a su faire désirer tout le reste: comme avec le nucléaire, en créant les conditions qui rendent impossible tout retour en arrière.»⁵

* Groupe suisse d'opposition aux OGM et au programme national de recherche PNR 59; auteur de la brochure «Pourquoi nous disons NON aux OGM». Le collectif participe à la caravane cycliste «contre les OGM et pour une agriculture autonome, paysanne et écologique».

¹ www.nfp59.ch/f_kommunikation_newsletter.cfm

² Une version longue du présent texte se trouve sur www.caravane-anti-ogm.ch

³ Les citations issues de la newsletter sont indiquées entre 'guillemets anglais'.

⁴ Lire *Le Courrier* du 24 février 2009, «La recherche sur les OGM a un arrière-goût de marketing».

⁵ Quelques ennemis du meilleur des mondes. OGM: fin de partie, 2004, http://cettesemaine.free.fr/fin_de_partie.pdf